

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUIN 2008**

**Délibération
n° 2008.06.28.B**

**Gare urbaine - étude
relative à la création
d'un site propre et
d'une liaison à haute
fréquence - appel
d'offres ouvert**

LE DIX NEUF JUIN DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 juin 2008**

Membres présents :

Philippe LAVAUD , François NEBOUT, Michel BRONCY, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /
DÉPLACEMENT

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

GARE URBAINE - ETUDE RELATIVE A LA CREATION D'UN SITE PROPRE ET D'UNE LIAISON A HAUTE FREQUENCE - APPEL D'OFFRES OUVERT

Dans la perspective de la mise en service, en 2014, de la Ligne à Grande Vitesse entre Tours et Bordeaux, la ComAGA a engagé dès 2005 une réflexion sur le réaménagement secteur de la gare urbaine actuelle.

Afin d'optimiser les chances de transformer l'arrivée de la desserte LGV en atout de développement pour l'ensemble de l'agglomération, il importe d'organiser à partir de la gare une irrigation de l'ensemble du territoire de façon efficiente en facilitant l'intermodalité entre les différents modes LGV, TER, transports inter-urbains et urbains, voitures privées et taxis, deux-roues, vélos et piétons.

L'efficacité du pôle d'échange et son attractivité pour l'ensemble de l'agglomération dépendra de la structuration du pôle d'échange et aussi des dessertes en interconnexion sur le site de la gare notamment les dessertes en transports urbains.

Afin d'optimiser l'irrigation en transports urbains du territoire de l'agglomération à partir du pôle d'échange, il convient de lancer sous maîtrise d'ouvrage ComAGA, autorité organisatrice des transports, une étude de faisabilité décomposée en deux lots :

- lot 1 –Etude stratégique d'ensemble portant sur une nouvelle organisation du réseau de transports urbains
- lot 2 –Création d'un site propre et d'une liaison transport en commun à haute fréquence

La procédure de mise en œuvre pour la réalisation de cette étude, dont le coût est estimé à 100 000 € TTC sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 10, 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable du bureau du 5 juin 2008,

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 11 juin 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnées ci-dessus.

D'AUTORISER M. le Président à signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et les actes afférents à 1 résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget annexe transport en commun – article 2031.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 juillet 2008	<u>Affiché le :</u> 11 juillet 2008